

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4366 - Jeudi 27 Avril 2023 - Prix : 200 Fc

OPÉRATION WUAMBUSHU

## Que dit l'ordonnance du tribunal judiciaire de Mamoudzou ?



OPÉRATION WUAMBUSHU

**Me Mzimba déclare respecter  
le choix des Mahorais**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**06 Chawal 1444**

**Prières aux heures officielles  
Du 26 au 30 Avril 2023**

**Lever du soleil:**

**06h 12mn**

**Coucher du soleil:**

**17h 57mn**

Fadjr : **05h 01mn**

Dhouhr : **12h 07mn**

Ansr : **15h 12mn**

Maghrib : **18h 00mn**

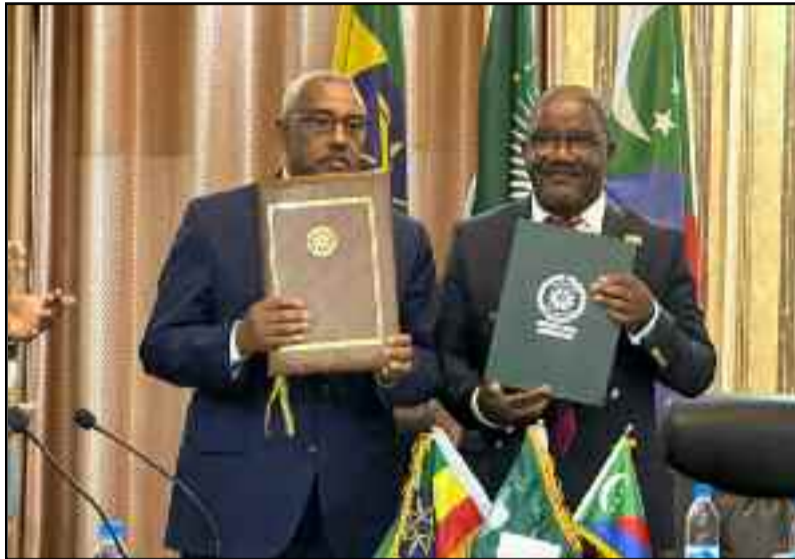
Incha : **19h 14mn**



## COOPÉRATION :

## Les Comores et l'Ethiopie signent un accord de commission de mixte

*Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères d'Ethiopie Demeke Mekonnen a effectué une visite à Moroni mardi 25 avril dernier. Il a été reçu par le chef de l'Etat Azali Assoumani et ont échangé leurs points de vue sur de nombreuses questions bilatérales, régionales et internationales d'intérêt commun.*



Le ministre des affaires étrangères d'Ethiopie Demeke Mekonnen a effectué une visite à Moroni mardi 25 avril dernier. Le matin, il a été reçu par son homologue Dhoahir Dhoulkamal. Les deux parties ont procédé à la signature d'un accord portant mise en place d'une commission mixte créant un mécanisme formel et permanent de concertation, pour identi-

fier et mettre en œuvre de façon concrète des domaines de coopération. « La mise en place de cette commission mixte est une nouvelle

impulsion pour franchir un nouveau palier dans les relations entre les deux pays », déclare le chef de la diplomatie comorienne. Selon une

source autorisée, cette commission mixte concerne divers secteurs mais le domaine de l'agriculture a été mis en avant, d'où la présence du ministre éthiopien de l'agriculture dans la délégation.

Lors de la rencontre avec le président Azali Assoumani, les deux parties ont exprimé leur volonté de raffermir davantage les relations bilatérales et de maintenir un dialogue permanent entre les deux pays. Le chef de l'Etat a salué les qualités de leadership du premier ministre d'Ethiopie Abiy Ahmed et a déclaré être pleinement confiant qu'une solution amicale et durable pourrait être trouvée à la question du « grand barrage » Ethiopien de la renaissance à travers les négociations trilatérales en cours menées sous les auspices de l'Union Africaine.

Le président de l'Union africaine et le vice-premier ministre d'Ethiopie ont exprimé leur confiance au leadership soudanais, pour trouver une solution pacifique à la crise qui déchire ce pays. Le locataire de Beit-Salam a fait part de sa profonde préoccupation au sujet de l'escalade de la violence au Soudan et a souligné l'extrême urgence de trouver une solution à cette crise, pour garantir la paix et la sécurité au Soudan et dans la région. D'autres sujets se sont invités notamment les priorités de la présidence comorienne de l'Union Africaine et les différentes problématiques continentales liées à la paix, à la sécurité, au développement et à l'intégration régionale.

Nassuf Ben Amad

## SÉMINAIRE EASF :

## La jeunesse sensibilisée sur la paix et l'environnement

*Pour mieux sensibiliser les jeunes leaders afin de prendre conscience sur l'importance de la paix et la protection de l'environnement, le gouvernement a organisé conjointement avec l'EASF du 25 au 26 avril dernier un séminaire sur la jeunesse pour la paix et l'environnement. L'évènement qui était placé sous le thème « promouvoir la paix, protéger l'environnement » vise à sensibiliser les citoyens des états membres de l'EASF aux efforts visant à souligner le lien entre la paix et l'environnement.*

Mardi 25 avril 2023, a débuté à Moroni un séminaire sur la jeunesse pour la paix et l'environnement. Des jeunes leaders des Etats membres et le personnel de l'EASF n'ont pas manqué la cérémonie. Tout au long des deux jours de travaux, il y a eu des échanges sur la paix et une opération de reboisement, à travers une activité de plantation d'arbres ce jeudi. « Notre objectif est de renforcer la coopération entre l'EASF et ses 10 Etats membres en engageant les jeunes. La conduite de cette activité

conjointe est une indication par laquelle nous engageons la jeune génération dans l'élaboration d'un meilleur avenir pour notre jeunesse. Nous le faisons parce que nous reconnaissons la contribution de la jeunesse à la paix et à la sécurité dans la région ainsi qu'à la protection de l'environnement. En tant qu'EASF, nous nous sentons très honorés et privilégiés d'avoir des jeunes leaders et tous nos Etats membres pour façonner leur propre avenir et le rendre meilleur que le présent », déclare Getachew Shiferaw Fayisa, directeur général de brigade EASF.

Selon lui, la contribution des partenaires internationaux a été déterminante dans la réalisation d'étapes régionales et continentales dans le domaine de la paix et de la sécurité. Il tient donc, à saluer leur soutien et leur engagement constructif, et à apprécier le rôle qu'ils continuent de jouer dans la mobilisation d'un soutien technique et matériel indispensable à la construction et au maintien de la paix et de la stabilité dans notre région.

« Nous pensons qu'en travaillant collectivement et en collaboration



avec les organisations de paix et de sécurité, les agences internationales et la communauté internationale dans son ensemble, nous pouvons faire la différence. Nous pouvons créer une région, un continent voire un monde pacifiques. A cet égard, les efforts déployés par l'EASF sont louables. L'EASF vise à atténuer les défis régionaux urgents en travaillant au renforcement de la paix et de la sécurité ainsi qu'à la protection de l'environnement », indique à

son tour Youssoufa Mohamed Ali, le Délégué chargé de la défense.

« Le rôle de nos jeunes est indispensable pour résoudre nos problèmes urgents et mener notre région vers un avenir meilleur. L'avenir de l'Afrique est entre les mains des jeunes hommes et femmes que vous êtes. En responsabilisant nos jeunes et en investissant les ressources nécessaires au renforcement de leurs capacités nous pouvons façonner un avenir meilleur

pour notre peuple, notre région et notre continent dans son ensemble », poursuit-il.

Selon lui, cet événement confirme l'engagement du peuple et du gouvernement de l'Union des Comores à jouer un rôle important pour le maintien de la paix et de la sécurité dans notre pays, la région, le continent et au-delà.

Nassuf Ben Amad

## SITUATION AU SOUDAN :

## L'Arabie Saoudite à la rescousse des étudiants Comoriens

*L'Arabie Saoudite a accepté de rapatrier les 254 étudiants Comoriens coincés au Soudan. Selon le porte-parole du gouvernement, ils seront à Moroni d'ici deux jours.*

Une lueur d'espoir pour les étudiants comoriens au Soudan. En détresse depuis l'intensification des combats entre les deux factions militaires rivales

qui ont éclaté depuis près de 2 semaines, 254 étudiants seront bientôt évacués à Moroni. C'est à l'issue du conseil des ministres d'hier mercredi 26 avril que l'annonce a été faite par le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie.

« Le gouvernement s'est entretenu avec les pays frères et amis en vue de trouver une solution rapidement. De ce fait, l'Arabie Saoudite a accepté de rapatrier nos compatrio-

tes résidant au Soudan vers Djeddah puis de Djeddah à Moroni. Ils seront là d'ici deux jours. Dans ce lot, il y a aussi des malgaches », rassure-t-il.

Rappelons que le gouvernement a mis en place une cellule de crise pour cette question. Elle travaille d'arrache-pied pour que ces étudiants soient rapatriés en toute sécurité. Le cri de détresse de ces étudiants est en passe d'être entendu, après avoir demandé aux autorités

comoriennes de désigner un Etat ami ayant une représentation diplomatique au Soudan pour assurer leur sécurité, de réfléchir sur l'éventualité d'une évacuation, de réfléchir sur la poursuite des études dans un autre Etat en cas d'enlisement de la crise et d'apporter une aide d'urgence en nourriture.

Pour mémoire, cette guerre est une lutte de pouvoir entre les deux généraux les plus puissants du

Soudan, le chef de l'armée Abdel Fattah al-Burhane, qui dirige de facto le pays, et son numéro deux, le général Mohamed Hamdane Daglo, à la tête des forces de soutien rapide, une puissante force paramilitaire. On déplore plus de 420 personnes tuées et 3500 blessées, en 12 jours de tirs continus.

Andjouza Abouheir

## OPÉRATION WUAMBUSHU

## Que dit l'ordonnance du tribunal judiciaire de Mamoudzou ?

*Dans son ordonnance rendue le 24 avril 2023, la présidente de tribunal judiciaire de Mamoudzou rejette la demande de renvoi formulée par la représentante du préfet de Mayotte et ordonne en même temps au préfet de Mayotte de cesser toute opération d'évacuation et de démolition des habitations. Une véritable douche hollandaise pour Thierry Suquet qui a assuré lors d'une conférence de presse que rien au monde n'arrêtera les opérations.*

La présidente du tribunal de Mamoudzou Catherine Vannier vient de donner un coup d'arrêt aux opérations de démolition des habitations dans le cadre de l'opération de Wuambushu censée démarrer le mardi 25 avril 2023. Une vingtaine de personnes toutes résident à Mjicavo, Koropa et Talus II, assistées par une dizaine d'avocats de divers barreaux de France ont saisi la présidente du tribunal de Mamoudzou pour assigner le préfet de Mayotte devant le juge des référés.

Pour les avocats des requérants, les agissements de l'Etat constituent une voie de fait fondant la compétence du juge judiciaire. Tout

comme, ces agissements constituent un trouble manifestement illégitime et nécessite une intervention en urgence fondant la compétence du juge des référés.

Par conséquent dans leur requête, les requérants ont demandé au tribunal d'ordonner au préfet de Mayotte de cesser toute opération d'évacuation et de démolition des habitations visés dans le périmètre dans son arrêté en date du 2 décembre 2022. De proposer aux habitants des solutions de logement adaptées à leur composition familiale et leur situation de vulnérabilité et, en particulier leur situation médicale ou de handicap – condamner le préfet de Mayotte aux entiers dépens et à une somme de 2 000 euros pour chaque demandeur.

Dans l'audience, la représentante du préfet de Mayotte a sollicité le renvoi de l'affaire indiquant qu'il n'existe aucune urgence, les abris des requérants n'étant pas compris dans l'opération de démolition. Elle fera savoir que les architectes mandatés par les requérants n'ont pas fait le déplacement sur les lieux, contestant de ce fait, les conclusions de leur enquête.

Une demande rejetée par le tribunal notifiant que comme l'opéra-

tion de démolition et d'évacuation doit débiter demain 25 avril (mardi : ndlr), un renvoi rendrait sans objet l'arrêt de démolition formée par les requérants.

Par contre la présidente du tribunal de justice de Mamoudzou Catherine Vannier retient presque tous les éléments versés par les avocats des requérants. Notamment les conclusions du rapport des cabinets d'architecte contacté sur cette affaire.

Sur la base du rapport d'enquête de l'agence régionale de la santé (ARS), un cabinet d'architecte à Rennes après études des documents et photographies, constate que les habitations du périmètre visé par l'arrêté du préfet sont imbriquées les uns avec les autres sans autres accès que des petits chemins en terre.

Pour opérer la démolition des logements, il est nécessaire de faire passer des engins notamment pour la démolition et l'évacuation des gravats. Le matériel utilisé risque de provoquer des vibrations et des secousses avec des conséquences sur les habitations non concernées par la démolition. Autre constat fait, c'est la menace pesant sur l'ensemble des constructions présentes sur le site avec des domma-



La présidente du tribunal de Mamoudzou, Catherine Vannier

ges inévitables. Dans son étude l'architecte avance que la déclivité importante rend l'opération encore plus risquée et « l'ensemble tient à la manière d'un jeu de mikado instable et fragile mais en équilibre. Modifier ce tissu aléatoire provoquera sans aucun doute des dommages collatéraux qu'il n'est pas possible d'évaluer aujourd'hui puisque ces constructions restantes après l'opération et donc la sécurité de leur occupants. »

Mêmes conclusions pour une

autre architecte de Montreuil selon qui les éléments exposés démontrent que la démolition des habitations des voisins fragilisera celles de leurs clients.

Par ces éléments le tribunal délibère en faveur des requérants qui en plus ont obtenu l'arrêt des démolitions, ont vu le préfet condamné à verser la somme globale de 100 euros.

Maoulida Mbaé

## OPÉRATION WUAMBUSHU

## Me Mzimba déclare respecter le choix des Mahorais

*Le candidat aux élections de 2019 Ibrahim Ali Mzimba respecte le « choix du statut politique des Mahorais », oubliant que Mayotte est toujours considérée par les nombreuses résolutions des Nations Unies comme partie intégrante de l'Etat comorien. Selon lui, la seule alternative concernant la situation qui prévaut dans l'archipel des Comores est de mettre en place un gouvernement d'Union nationale.*

A lors que toute la société civile et la classe politique dans son ensemble s'élèvent

contre l'opération Wuambushu sur l'île comorienne de Mayotte, estimant que la France occupe illégalement l'île cette île en violant toutes les résolutions pertinentes des Nations-Unies, le candidat aux élections de 2019, Me Ibrahim Ali Mzimba semble ne pas voir les choses sous cet angle. Dans sa déclaration faite sur le media en ligne Fcbk-Fm, il appelle le chef de l'Etat à mettre en place un gouvernement d'union nationale pour s'occuper de la situation qui prévaut sur les 4 îles. Selon lui, un dialogue devrait se faire entre comoriens, en respectant le statut de chacun. « Mayotte a fait

le choix d'un statut politique qui mérite d'être discuté dans le cadre du respect mutuel des uns et des autres. Les trois îles ont fait un choix, un choix qui est à respecter », déclare-t-il.

Mais de quel choix parle-t-il ? Celui de rester sous colonisation française ? Aurait-il oublié les accords du 15 juin 1973 sur l'autodétermination de l'archipel des Comores signés entre les gouvernements français et comorien ? Qu'un référendum d'autodétermination a été organisé le 22 décembre 1974 dans l'ensemble de l'archipel, à l'issue duquel un « oui » à plus de 95%

des suffrages sur la base des résultats globaux s'est prononcé en faveur de l'indépendance ?

L'ancien bâtonnier du barreau de Moroni fait savoir que cela fait 47 que nos îles ne se parlent plus, « le danger est imminent... ». Une solution doit être trouvée urgemment. « Mayotte est en danger au même titre que les trois îles. Mayotte héberge d'autres comoriens qui sont en conflit avec les mahorais. Il faut des solutions concrètes et urgentes. Raison pour laquelle, je sollicite du président Azali de convoquer de toute urgence l'assemblée nationale de ce pays en session extraordinaire

pour renforcer la légitimité du président à faire face à cette situation complexe », lance-t-il dans cette déclaration qui a du mal à convaincre une partie de l'opinion publique.

A en croire Me Mzimba, « ce gouvernement d'union nationale aura pour mission de renforcer l'actuel pouvoir. Cela va permettre d'ouvrir un dialogue entre Mayotte et les trois îles. La mission est de permettre une franche discussion qui ne fera pas sous l'égide de la communauté internationale, ni du colonisateur français », a-t-il insisté.

Andjouza Abouheir



**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Maoulida Mabé  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## ROUTINISATION DU VACCIN CONTRE LA COVID-19

# A Mohéli, ulémas, chefs de villages et maires sont impliqués à la sensibilisation

Une réunion de sensibilisation sur la vaccination de routine a eu lieu mardi 25 avril dernier à Fomboni. Elle a été organisée par le Croissant rouge comorien en partenariat avec la DRS (direction régionale de la santé) dans le but de sensibiliser les chefs de villages, les maires et les imams de l'île à prendre le relais de la sensibilisation de la population, pour se faire vacciner et espérer atteindre l'immunité collective, mais aussi qu'une troisième dose est recommandée pour mieux booster le système de défense.



Les imams des différentes localités de Mohéli, les chefs de village et les maires ont été conviés à la salle multifonctionnelle de Fomboni mardi 25 avril dernier pour une réunion de partage d'information et de sensibilisation sur la vaccination contre la covid-19. L'objectif de cette réunion organisée par le ministère de la santé à travers la DRS, est de solliciter l'accompagnement de ces leaders d'opinion dans le combat pour vacciner la

population comorienne contre la covid-19 et espérer atteindre l'immunité collective de 60%. Mais aussi sensibiliser ceux qui ont pris les deux doses sur la possibilité de prendre une troisième dose qui est une dose de rappel pour mieux booster leur immunité.

Il a été également annoncé lors de cette réunion que le vaccin Pfizer pour les enfants est également disponible depuis quelques semaines dans le pays et que les enfants qui n'ont pas été vaccinés

peuvent le faire. Le Secrétaire général du Croissant rouge comorien Daniel Ali Soumaila, qui a fait le déplacement depuis Moroni appelle tous ceux qui n'avaient pas atteint l'âge dernièrement d'en profiter, cela facilitera également leurs voyages à l'étranger.

La campagne vaccinale contre la covid-19 au niveau national toutes cohortes confondues, pour rappel, n'a pas dépassé le 49% de couverture alors qu'il en faudrait 60% pour une immunité collecti-

ve. Il convient de souligner qu'à la date du 25 avril 2023, 60% de la population mohélienne s'est fait vacciner contre 52% à Ndzouani et 45% à Ngazidja. Le Ministère de la santé exhorte la population à respecter les mesures de prévention collectives et individuelles déjà en vigueur, à redoubler de vigilance et à se faire vacciner afin d'éviter les formes graves de la maladie.

Riwad

## Numéros utiles

### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

### Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

unicef pour chaque enfant

## AVIS D'APPEL D'OFFRE

### N° LRFP-2023-9182267 – DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'ABRIS DE LA CENTRALE D'OXYGENE DE SAMBAKOUNI GRANDE COMORE

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) aux COMORES invite, par la présente, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs propositions techniques et financières, pour dossier d'appel d'offres pour la construction d'abris de la Centrale d'Oxygene de Sambakouni, Grande Comore selon les termes de référence en annexe, sous pli fermé.

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert à toutes les Entreprises ayant un agrément pour l'exercice du service de Construction.

#### IMPORTANT - INFORMATION ESSENTIELLE

(L'offre ne sera considérée que si le numéro de l'appel d'offres figure sur l'enveloppe réponse ou dans le mail de soumission). Dans toute correspondance rappeler la référence:

### N° LRFP-2023-9182267 – DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION D'ABRIS DE LA CENTRALE D'OXYGENE DE SAMBAKOUNI GRANDE COMORE

Les offres, sous pli cacheté, devront être déposées à la Réception du Bureau de l'UNICEF à Moroni / COMORES à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard le **08/05/2023 à 13h00**.

**Dossier physique** : UNICEFMoroni, Unité des Approvisionnements et de la Logistique Maison des Nations Unies, BP 497 Moroni, Comores.

Le dépôt de dossier physique se fera contre un accusé de réception.

**Dossier électronique** : par email aux adresses : akassimdjibaba@unicef.org; syorangar@unicef.org et copie à bpinah@unicef.org

Le dossier soumis par courrier électronique doit contenir un fichier avec l'offre technique (Mail 1) et un fichier séparé avec l'offre financière (Mail 2). Le fichier de l'offre financière doit être sécurisé avec un mot de passe. Le soumissionnaire ne dévoilera ce mot de passe que sur demande formelle d'un agent autorisé de l'Unité Supply de l'UNICEF.

L'ouverture des offres ne sera pas publique.

Toute demande d'information ou de clarification relative à ce dossier d'appel d'offres peut être envoyée aux adresses suivantes : [akassimdjibaba@unicef.org](mailto:akassimdjibaba@unicef.org); [syorangar@unicef.org](mailto:syorangar@unicef.org) et copie à [bpinah@unicef.org](mailto:bpinah@unicef.org)

Le dossier de Soumission devra comprendre les documents suivants :

- i. L'offre technique
- ii. L'offre financière

Nouria ABBAS

OIC, Operations Manage

# Un collectif crie son indignation à Mayotte

Les médias français, qui nous avaient habitués à une certaine éthique et une liberté de ton, semblent privilégier le point de vue d'une partie des acteurs, celle de la propagande et de la désinformation héritée d'une époque coloniale que l'on croyait révolue. Pourtant, à Mayotte, et en France métropolitaine, tout le monde ne partage pas cette phobie du « clandestin délinquant ». Pour preuve des professeurs, des soignants, des avocats et des magistrats tentent de tirer la sonnette d'alarme sur les dangers de cette folle opération baptisée Wuambushu, et don l'unique cible désignée n'est autre le comorien venu des trois îles sœurs.

Ce samedi 22 avril, un collectif interprofessionnel composé d'enseignants, de soignants, d'avocats et de magistrats de Mayotte a publié un communiqué pour alerter sur les conséquences graves de cette opération militaire. Dans ce communiqué, le syndicat de la magistrature, le syndicat des avocats de France,

la CGT éducation Mayotte, le collectif « Ra Hachiri pour nos élèves », le collectif des soignants engagés de Mayotte, l'association « JAM NEFPE » (jeunes à Mayotte nés en France de parents étrangers), « répètent leur inquiétude au sujet de cette opération ».

Ils dénoncent une « stratégie délibérée de désinformation de la population et des acteurs locaux par un exécutif qui s'apprête à déployer un dispositif d'envergure de nature militaire sur son territoire ». En effet, « Wuambushu » est appuyée idéologiquement par une importante propagande du gouvernement et des politiciens locaux qui justifie l'opération par toute une série d'arguments xénophobes et sécuritaires, mettant toute la situation sociale dramatique de l'Île sur le dos des jeunes immigrés, notamment Comoriens. Fidèle à la propagande coloniale utilisée par l'État français pour justifier ses opérations militaires, Darmanin a même récemment été jusqu'à invoquer le « péril islamiste » venu des Comores.

Mais cette opération violente ne fera que plonger davantage la population de l'île dans la précarité, mettant à la rue des milliers de familles et expulser des immigrants qui fuient la misère dont des lycéens qui doivent passer des épreuves du baccalauréat. Cela aggravera toujours plus la situation de l'Île où presque 80% de la population, mahoraise comprise, vit sous le seuil de pauvreté, sans résoudre les éléments structurels qui fondent la situation actuelle.

Dans ce cadre, ces enseignants, soignants, avocats et magistrats affirment leur volonté de pouvoir « poursuivre, dans ce contexte, la mise en œuvre des missions de service public qui nous incombent » et se mobilisent pour organiser « une campagne d'information par la diffusion d'affiches rappelant les droits des personnes visées par cette opération, qu'elles soient françaises ou étrangères », visant à « guider les populations les plus fragiles dans l'exercice de leurs droits, à l'heure où nombreux sont ceux qui les ignorent ».

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



**UNION DES COMORES**  
Unité – Solidarité – Développement



**MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES**

**PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES**

**Avis Spécifique d'Appel d'Offres (AA0)**

**Appel d'Offres pour Fournitures  
(Processus à Deux Enveloppes)**

Reference: **KM-AEP SONELEC-304146-GO-RFB**

*Union des Comores*

Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores

Fourniture de compteurs d'électricité et implémentation d'un Système Automatisé de Gestion des Compteurs,

1. Le Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture de compteurs d'électricité et d'un Système Automatisé de Gestion des Compteurs. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement de Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, sauf pour les paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de lettre de crédit.

2. L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des compteurs d'électricité et implémenter un Système Automatisé de Gestion des Compteurs.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de juillet 2016 mis à jour en novem-

bre 2017, août 2018 et novembre 2020 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC), M. NAOILDINE HOUMADI, Coordonnateur, naoildine@yahoo.fr, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 08h00 à 16h00, au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo à Moroni, Comores.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le document d'appel d'offres sera adressé par courrier au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo.

6. Les offres devront être soumises au Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo **au plus tard le 24 mai 2023 à 14h00**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes

extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente **Siège de la SONELEC, quartier Volo-Volo le 24 mai 2023 à 14h30**. Toutes les enveloppes marquées « **PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE** » devront rester non ouvertes et devront être conservé dans un lieu sûr de l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'Offre de 40 000 USD.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Coordonnateur de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) – Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC)

Attention : M. NAOILDINE HOUMADI, Coordonnateur de l'Agence d'Exécution du Projet (AEP)

Adresse : BP 1769, Siège de la SONELEC, 2<sup>e</sup> étage, quartier Volo-Volo, Moroni Comores

Email : [naoildine@yahoo.fr](mailto:naoildine@yahoo.fr)



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

Avis de publications des derniers Marchés passés par le Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF)

Réf. de la Consultation	Soumissionnaires	Montant du Marché	Attributaires	Date de Notification
01/PADSF/2022/BCC/AO Acquisition et l'installation d'un CBS à la Banque Centrale des Comores	Groupement Accompany Consulting; Capital Banking Solution ; MCB Consulting	USD 2 126 574	ACCOMPANY CONSULTING	12 /12/2022
02/PADSF/2022/BCC/AO Acquisition et installation d'un SAT+	MONTRAN CORPORATION	USD 1 102 000	MONTRAN CORPORATION	22 /12/ 2022
DCF- 2022/03/MFB/BCC/PADSF Impression et fabrication de boites à images pour la campagne d'éducation financière	IMPREDOC COPYA ROOSHDY MEDIAS	KMF 1 800 000	IMPREDOC	13 /01/ 2023
N°23-06/MFB/BCC/PADSF Impression et la reproduction des supports de communications pour la campagne de l'éducation financière	GRAPHICA MIC impression ROOSHDY	KMF 1 467 000	ROOSHDY MEDIAS SARL	20 /01/ 2023
N° 03/PADSF/2022/BCC/AO LOT 1 Acquisition et l'installation d'un réseau de télécommunication interbancaire	INFOSET Sarl TMI AST- CAJY SERVICE- TECH POOL INFOSET Sarl	USD 998 921,30	TMI	13 /03/ 2023
N° 3/PADSF/2022/BCC/AO LOT 2 Acquisition et installation d'un data center modulable	TMI AST- CAJY SERVICE- TECH POOL	USD 466 530	INFOSET Sarl	13 /03/ 2023
N°23-09/MFB/BCC/PADSF Production de spots de communications audiovisuel pour une campagne d'éducation financière	TARTIB ROOSHDY MEDIAS	KMF 870 000	TARTIB	23/01/ 2023
Mise à jour du manuel de gestion du projet d'appui au développement du secteur financier et assurer la vulgarisation et la formation dudit manuel révisé à l'équipe du projet et aux parties prenantes	Housnat SARR Ludovic J KABRAN Abdel Salime GARBA J. Michaela WEBER Adebayao ABRAHAM	USD 35 185,07	Abdel Salime GARBA	14 /2/2023